

"La Politique européenne de Voisinage:

Quel Bilan, Quelles Perspectives"

Par S. E. Mme Laura Baeza

Ambassadeur de l'UE en Tunisie

Professeur Haddar, Excellences, chers membres de l'Association des Economistes Tunisiens, Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous remercier pour m'avoir donné l'occasion de m'exprimer sur un sujet d'une grande actualité et qui porte sur la politique européenne de voisinage et le réexamen qui est actuellement en cours.

Je serai aussi très intéressée à vous écouter, car en tant qu'éminents économistes et membres de la société civile vous êtes aussi appelés à participer et contribuer à cet exercice de réexamen.

**

Au cours des dix dernières années, notre partenariat avec la Tunisie a été mené dans le cadre de la Politique Européenne de Voisinage.

Cette politique, qui, aujourd'hui, compte 16 partenaires, a constitué la base de la coopération de l'Union avec les pays situés autour de son périmètre géographique.

Elle part du constat évident qu'il est dans notre intérêt mutuel de promouvoir la prospérité, la stabilité et la sécurité dans notre région commune.

Depuis son lancement, la situation a fortement changé dans les pays du voisinage.

Même si une première révision a déjà eu lieu en 2011 pour réagir aux événements du printemps arabe, la question qui se pose aujourd'hui est comment faire évoluer la politique de voisinage, car elle n'a toujours pu apporter des réponses satisfaisantes, ni aux nouveaux défis, ni aux aspirations des partenaires.

Dès lors, elle n'a pu satisfaire les intérêts de l'Union non plus.

**

Mais avant de parler du réexamen qui est en cours, il importe de souligner que les relations Tunisie-Union européenne datent **bien avant le lancement de la politique de voisinage.**

En effet, cette année nous fêtons le vingtième anniversaire de l'Accord d'association, mais, l'année prochaine, nous célébrerons le 40ème anniversaire du premier accord de coopération entre la Tunisie et la Communauté économique européenne, comme nous l'appelions à l'époque.

Comme vous le constatez, au fil des années, nous avons entretenu l'ambition de renforcer nos relations et, suite à la Révolution de janvier 2011, nous avons choisi, ensemble, de devenir des... "Partenaires Privilégiés".

Des sujets qui auparavant étaient considérés comme des tabous, sont désormais librement discutés, tels que les droits de l'homme, la sécurité et les migrations,

Désormais nous associons aussi régulièrement la société civile à nos travaux, ce qui aurait été impensable il y a peu de temps.

Et nous espérons bientôt commencer des discussions sur l'intégration de l'économie tunisienne dans le marché intérieur de l'Union, par la négociation d'un Accord de Libre Echange Complet et Approfondi.

Nous avons aussi adapté nos outils pour accompagner la Tunisie au cours du processus historique de changement qu'elle a entamé depuis 2011.

Le champ de notre coopération s'est élargi, et les montants financiers ont augmenté de façon significative – selon l'approche « more for more » de la Politique européenne de voisinage- pour refléter les avancées remarquables accomplies par la Tunisie, notamment en matière de gouvernance démocratique.

(Vous trouverez des copies du rapport de coopération pour 2014 qui présente en détail les projets actuellement mis en œuvre et l'évolution de notre coopération au cours du temps).

**

L'approche incitative « more for more » de la Politique européenne de voisinage a relativement bien servi la Tunisie: grâce à son ambition et les progrès qu'elle a réalisés, la Tunisie a été le premier bénéficiaire des instruments de voisinage dans le Sud de la méditerranée.

La question qui se pose maintenant est: pouvons-nous faire mieux? Pouvons-nous exploiter le potentiel de complémentarité qui reste encore en sommeil? Pouvons-nous répondre plus rapidement aux mutations et aux crises qui secouent notre voisinage ?

C'est pour répondre à ce type de questions que la Haute Représentante pour la politique extérieure et de sécurité de l'UE, Mme Mogherini, et le Commissaire européen chargé de la Politique de Voisinage, Monsieur Hahn, **ont lancé une consultation sur l'avenir de la politique de voisinage.**

A ce sujet, une réunion de consultation des Ministres des affaires étrangères du voisinage Sud s'est tenue, le 13 avril, à laquelle la Tunisie a participé activement.

La société civile est également appelée à s'exprimer à ce propos, et nous comptons organiser prochainement une réunion de consultation avec ses représentants, ainsi que des députés de l'ARP.

Sachez aussi que vous avez toujours la possibilité d'exprimer vos avis sur le site de la Commission européenne qui a été mis en place à cet effet.

Dans ce réexamen, quatre questions principales sont soulevées:

- 1) Que pouvons-nous faire pour aller vers **plus de différenciation** dans notre manière de travailler, afin de tenir compte de la volonté politique et des besoins réels de nos partenaires? Le chemin parcouru par la Tunisie sous l'angle des engagements en faveur d'un État de droit est tout à fait remarquable. Des réponses appropriées et spécifiques devront être conçues et convenues.
- 2) Cela nous amène à la **question de l'appropriation**. Nous ne tirerons aucun avantage de cette politique si elle n'est pas fondée sur un partenariat paritaire et partagé. Ainsi, nous devons nous concentrer sur les domaines qui présentent des intérêts communs pour les deux parties. Les résultats doivent être aussi visibles et apporter des avantages concrets aux populations.
- 3) Le troisième point concerne **l'orientation**: nous souhaitons poursuivre une coopération étendue avec la Tunisie en l'aidant à s'aligner sur les normes de l'UE. Par exemple, le commerce vient immédiatement à l'esprit; il faudrait que l'on reconsidère certains secteurs qui ont été en quelque sorte négligés dans notre coopération jusqu'à présent comme les services, l'énergie, l'agriculture, la sécurité et le crime organisé.
- 4) Enfin, nous devons être **plus flexibles**. Cela signifie être capable de réagir rapidement aux conjonctures changeantes et aux crises lorsqu'elles surgissent, y compris par la mobilisation de nos instruments financiers.

Je ne saurais oublier quelques éléments qui nous paraissent essentiels:

- la contribution de la société civile afin que notre coopération soit la plus inclusive possible;
- la mise en place, au plus tôt, de structures décentralisées pour ramener le processus décisionnel au niveau le plus proche des citoyens; **le développement régional** est au centre de nos préoccupations, comme confirmé lors de notre récent Conseil d'Association, tenu le 16 mars dernier à Bruxelles; seuls les réformes administratives, le renforcement de la compétitivité et de l'investissement au niveau local sont à même de conduire à la croissance et la création d'emplois.

**

D'aucuns parmi vous se demandent, peut être, si tout ce dialogue sur la poursuite des intérêts communs signifie que nous sommes en train d'abandonner nos valeurs. La réponse est clairement: non.

Nous pensons que l'ouverture aux autres, la promotion de l'Etat de droit, la promotion des droits humains constituent des objectifs et des valeurs de l'UE qui servent tout autant les intérêts de la Tunisie.

Il ne fait aucun doute que **l'Etat de droit est une donnée clé** qui attire les investissements étrangers. Une justice indépendante et exempte de corruption est une valeur en soi mais aussi un facteur clé du développement économique d'un pays, un facteur indispensable à la création d'un environnement propice à la croissance.

Il ne fait aucun doute également que **l'avenir de la Tunisie est entre les mains de sa jeunesse** qui étant éduquée et avide d'accomplir ses rêves, doit pouvoir s'épanouir dans un cadre démocratique mais également grâce à l'existence d'un secteur privé, en mesure de fonctionner librement, et capable d'offrir des emplois de qualité. Ceci passe par la simplification des règles, un accès plus aisé au financement et une main d'œuvre suffisamment qualifiée.

**

Mesdames, Messieurs, la Tunisie nous démontre que la liberté la dignité et la démocratie peuvent constituer un modèle pour la région dans son ensemble. Nous sommes conscients que la route d'une transition politique, économique mais aussi sociale est longue et parsemée d'embuches, mais vous en constituez la preuve vivante et héroïque. Il est de notre responsabilité et de notre intérêt d'accompagner la Tunisie à établir un espace stable et prospère pour ses citoyens.

Le bien-être, actuel et futur de l'Union européenne est étroitement lié aux conditions qui prévalent dans son voisinage. Mettre en valeur tout le potentiel de nos relations et les consolider davantage, contribueront à la stabilité dans notre région.

Voici quelques pistes de réflexion pour alimenter notre débat. Je suis maintenant à votre écoute !